

Un arrêt pour la mémoire

Unité SGP Police s'est trouvé dans l'obligation d'intervenir, à la demande des collègues d'une Compagnie parisienne rentrant de déplacement, pour que, conformément au télégramme du Ministre de l'Intérieur, une minute de silence soit respectée en l'honneur d'Aurélie, notre collègue de la Police municipale lâchement assassinée.

La colonne a été stoppée.



***Unité SGP Police défendra toujours
le respect de la mémoire,
le respect de la dignité,
le respect de l'Institution,
le respect de la personne humaine.***

